

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2017 /2018

Vu la délibération n° 2017-003 du 26 janvier 2017, délibération n° 2017-058 du 20 septembre 2017, les délibérations n°2017-073 et 2017-074 du 22 novembre 2017.

Les tarifs concernant la cantine scolaire municipale sont les suivants :

- tarif normal enfant : 3,30 €
- tarif réduit enfant : 2,00 €
- tarif adulte en lien avec le milieu scolaire : 4,30 €
- **tarif exceptionnel cantine (sans inscription au préalable) : 5,00 €**

TARIFS GARDERIE / ETUDE 2017/2018

| Horaires Tarifs | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-----------------|---|---|---|---|---|
| MATIN | 7h30-8H35 *0.70€ par jour *forfait 7€ au delà de 10 fréquentations dans le mois | 7h30-8H35 *0.70€ par jour *forfait 7€ au delà de 10 fréquentations dans le mois | 7h30-8H35 *0.70€ par jour *forfait 7€ au delà de 10 fréquentations dans le mois | 7h30-8H35 *0.70€ par jour *forfait 7€ au delà de 10 fréquentations dans le mois | 7h30-8H35 *0.70€ par jour *forfait 7€ au delà de 10 fréquentations dans le mois |
| MIDI | | | 11h45-12h30 *1€ par fréquentation *forfait 10€ au-delà de 10 fréquentations dans le mois | | |
| SOIR | 16H30-18H45 - 16H30-17H30 *1.20€ Par fréquentation *forfait 12 € au-delà de 10 fréquentations - 17h30-18h45 *1€ Par fréquentation *forfait 10 € au-delà de 10 fréquentations | 16H30-18H45 - 16H30-17H30 *1.20€ Par fréquentation *forfait 12 € au-delà de 10 fréquentations - 17h30-18h45 *1€ Par fréquentation *forfait 10 € au-delà de 10 fréquentations | | 16H30-18H45 - 16H30-17H30 *1.20€ Par fréquentation *forfait 12 € au-delà de 10 fréquentations - 17h30-18h45 *1€ Par fréquentation *forfait 10 € au-delà de 10 fréquentations | 16H30-18H45 - 16H30-17H30 *1.20€ Par fréquentation *forfait 12 € au-delà de 10 fréquentations - 17h30-18h45 *1€ Par fréquentation *forfait 10 € au-delà de 10 fréquentations |



DEPASSEMENT DE L'HORAIRE DE LA GARDERIE
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : après 18h45 : 3 euros le dépassement
MERCREDI: après 12h30 : 3 euros le dépassement

Tarif exceptionnel garderie (sans inscription au préalable) :
le mercredi midi (11H45 / 12H30) : 2 € par fréquentation
le soir (1ère tranche) de 16H30 à 17H30 : 3 € par fréquentation
le soir (2ème tranche) de 17H30 à 18H45: 2 € par fréquentation.